

Liste de vérification pour l'étape 4 MISE EN ŒUVRE

- Élaborer un plan d'action pour la mise en œuvre du Pacte mondial en consultation avec tous les ministères et les acteurs compétents.
- Examiner et adopter le plan d'action.
- Prendre les mesures nécessaires pour budgétiser la mise en œuvre du Pacte mondial, notamment en organisant des activités de renforcement des capacités et en faisant le point sur le financement.
- Élaborer un budget pour la mise en œuvre du Pacte mondial, en obtenant les ressources requises pour mener les interventions immédiates et les activités d'appui.
- ✓ Identifier les sources de financement potentielles.
- Organiser des réunions bilatérales avec les acteurs concernés et les partenaires d'exécution potentiels pour discuter de la mobilisation des ressources.
- Élaborer un plan de mobilisation des ressources.
- Mettre en œuvre le plan d'action, en favorisant une culture de l'apprentissage visant à encourager une meilleure gouvernance des migrations à tous les niveaux de gouvernement.